

HONORAIRES DE TRANSACTION

Barème à compter du 01 novembre 2022

Hors cas particulier- Voir ci-dessous)*

Types de biens et Prix de vente	Honoraires TTC
Stationnements (garage, parking)	3500 €
Maisons, Appartements ou terrains, jusqu'à 124 999 €	4,80% avec Minimum de 5 000 €
Maisons, Appartements, Terrains, Immeubles, supérieur à 124 999 €	4,80% avec Minimum de 6 000 €

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

**Cas particulier*

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

Dans le cas où l'agence détentricrice d'un mandat de vente n'est pas ouverte à un inter-cabinet, l'acquéreur pourra, afin d'avoir accès au bien, se voir proposer par notre agence la signature d'un mandat de recherche l'engageant à des honoraires d'un montant maximal de 2% TTC envers notre agence.

Dans le cas d'acceptation de l'autre agence d'un inter-cabinet, l'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais. Notre agence sera dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.